

- **ADMINISTRATION**

**Adoption de règlement**

Le conseil a adopté le second projet de règlement portant le numéro 275-16-2017 amendant le règlement relatif au zonage numéro 275-2010, tel qu'amendé, avec la modification suivante : la grille des spécifications I-108 a été modifiée par le retrait de la classe d'usage C-7, commerce spécialisé de forte nuisance.

**Avis de motion**

Les avis de motion suivants ont été donnés à l'effet qu'à une prochaine assemblée ou à une séance subséquente, les règlements suivants seront proposés pour adoption :

- Règlement concernant les ententes relatives à des travaux municipaux;
- Règlement amendant le règlement relatif au zonage numéro 275-2010, tel qu'amendé;
- Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (P.P.C.M.O.I.);
- Règlement amendant le règlement de construction numéro 274-2010, tel qu'amendé;
- Règlement amendant le règlement relatif aux permis et certificats numéro 276-2010, tel qu'amendé;
- Règlement amendant le règlement relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) numéro 345-2016, tel qu'amendé;
- Règlement amendant le règlement relatif au plan d'urbanisme numéro 272-2010, tel qu'amendé.

**Dossiers des inondations printanières**

Attendu que conformément aux dispositions de l'article 51 de la Loi sur la sécurité civile, toute personne habilitée à agir en vertu de la déclaration d'état d'urgence doit faire un rapport motivé au conseil municipal au plus tard à la première séance du conseil postérieure d'au moins 30 jours à la fin de l'état d'urgence, le conseil a résolu d'autoriser le dépôt du rapport préliminaire du maire sur l'état d'urgence.

**Motion de félicitations**

Le conseil a résolu de féliciter Mme Anne-Marie Fournier, coordonnatrice de la bibliothèque municipale, pour l'obtention de son diplôme d'études collégiales en Technique de la documentation. Bravo Anne-Marie pour l'obtention de ce diplôme, tes efforts et tes sacrifices ont porté fruits!

**Adoption d'une politique**

Le conseil a résolu d'adopter la Politique de développement des collections de la bibliothèque municipale de Rigaud.

**Adoption du programme de la CSST**

Le conseil a résolu d'adopter le Programme annuel de prévention en santé et sécurité au travail pour l'année 2017.

**Renouvellement du contrat d'assurances générales**

Le conseil a résolu de renouveler le contrat d'assurances générales, incluant l'assurance accident des pompiers, l'assurance des premiers répondants et l'assurance des bénévoles pour la période du 1<sup>er</sup> août 2017 au 1<sup>er</sup> août 2018, avec la Mutuelle des Municipalités du Québec aux coûts de 125 107 \$, taxes applicables en sus.

## Accréditation 2017-2018 des organismes

Le conseil a résolu que les organismes suivants soient officiellement catégorisés et accrédités par la Ville jusqu'au 30 juin 2018, et ce, selon la politique de reconnaissance et de soutien des organismes à but non lucratif.

Nom de l'organisme	Catégorie d'accréditation		
	Partenaire	Associé	Collaborateur
Aide momentanée pour les urgences rigaudiennes inc. (AMUR)	X		
Amis de la culture de Rigaud (Les)		X	
Association de baseball Rigaud		X	
Association de hockey mineur de Rigaud		X	
Atelier la Boîte à Surprises Inc.		X	
Café de la Débrouille (Le)	X		
CASCA inc. - Comité d'aide et secours aux chats abandonnés			X
Cercle d'histoire de Rigaud		X	
Chevaliers de Colomb Conseil 2881 Rigaud Inc.		X	
Club de l'Age d'or Sainte-Madeleine-de-Rigaud Inc		X	
Club Optimiste de Rigaud / Club Octogaud		X	
Club de pétanque de Rigaud		X	
Club de motoneigistes RIGOLO Inc.		X	
Entraide des générations (repas partagés)		X	
Fondation du Foyer de Rigaud			X
L'Ordre des Filles d'Isabelle - Cercle # 735		X	
Maison des jeunes de Rigaud		X	
Monts et Vallons à cheval		X	
Regroupement des Clubs culturels de Rigaud			X
Soccer récréatif Rigaud		X	
Société St-Jean-Baptiste (section Rigaud)		X	

## Vente pour taxes 2017 – ordonnance de vente à l'enchère publique

Le conseil a résolu d'ordonner à la greffière, conformément à l'article 512 de la Loi sur les cités et villes, de procéder à la vente des immeubles pour défaut de paiement des taxes municipales et/ou scolaires, à l'enchère publique laquelle se tiendra le 22 août 2017, à 10 h à la salle de l'Amitié de l'édifice Paul-brasseur.

- **RESSOURCES FINANCIÈRES**

### Comptes à payer

Le conseil a résolu que les compte énumérés dans la liste datée du 7 juillet 2017, totalisant 1 103 234,29\$ pour le fonds d'administration, 21 418,04\$ pour le fonds pour fins de parcs, terrains de jeux et espaces naturels, et 41 526,31\$ payés par délégation, soient adoptés et que leur paiement soit autorisé.

- **RESSOURCES HUMAINES**

#### Gestion du personnel

Le conseil a résolu d'autoriser les embauches suivantes :

- Madame Lise Côté à titre d'employée sur appel pour des remplacements administratifs occasionnels, et ce, à compter du 10 juillet 2017;
- Madame Cynthia Godon au poste de technicienne à la documentation, aux archives et au greffe à compter du 17 juillet 2017.

#### Gestion du personnel à temps partiel aux Services récréatifs et communautaires

Le conseil a résolu d'entériner les embauches et la fin d'emploi du personnel à temps partiel suivant :

<b>Embauches</b>		
<b>Nom, prénom</b>	<b>Poste</b>	<b>À compter du</b>
Ménard, Charles	Guide-patrouilleur interprète	1 <sup>er</sup> juillet 2017
Lalonde, Pierre-Luc	Guide-patrouilleur interprète	1 <sup>er</sup> juillet 2017
<b>Fin d'emploi</b>		
<b>Nom, prénom</b>	<b>Poste</b>	<b>À compter du</b>
Laniel, Patrick	Guide-patrouilleur interprète	26 juin 2017

#### Gestion du personnel à temps partiel sur appel au Service de sécurité incendie

Le conseil a résolu de procéder aux embauches du personnel à temps partiel sur appel suivant :

<b>Embauches</b>		
<b>Nom, prénom</b>	<b>Poste</b>	<b>À compter du</b>
Larose, Alexandre	Pompier	2017
Tinkler, Christopher	Pompier	2017
Hamelin, Nicolas	Pompier	2017
Daoust, Martin	Pompier	2017

#### Octrois de contrats

Le conseil a résolu d'autoriser l'octroi des contrats suivants :

- Achat de recouvrement de plancher à la salle de l'Amitié de l'édifice Paul-Brasseur à l'entreprise Planchers VIP au coût de 14 743,94\$, plus toutes les taxes applicables;
- Installation du recouvrement de plancher à la salle de l'Amitié de l'édifice Paul-Brasseur à l'entreprise Les Couvre-Planchers Loiselle au coût de 7 363,75\$, plus toutes les taxes applicables;
- Proposition de design d'intérieur à la salle de l'Amitié de l'édifice Paul-Brasseur ainsi que pour la fourniture, la confection et l'installation de toiles solaires pour les fenêtres à l'entreprise La Griffe du Lion au coût de 3 380\$, plus toutes les taxes applicables;
- Travaux complets de peinture à la salle de l'Amitié de l'édifice Paul-Brasseur à l'entreprise Pilon Entrepreneur Peintre au coût de 9 850\$, plus toutes les taxes applicables.

### **Autorisation de signature**

Le conseil a résolu d'entériner l'autorisation de signature à M. Sylvain Brazeau, directeur adjoint au Service de sécurité incendie, division opérations, et responsable de la formation, à signer, pour et au nom de la Ville de Rigaud, le renouvellement de l'entente de gestionnaire de formation 2017-2018 avec l'École nationale des pompiers du Québec (ÉNPO) et de payer la cotisation annuelle de 1 000\$, plus les taxes applicables.

### **Autorisation d'appel d'offres**

Le conseil a résolu, conformément aux articles 573 et suivants de la Loi sur les Cités et villes, d'autoriser la préparation et le lancement d'un appel d'offres en services professionnels pour une équipe d'inspecteurs un bâtiment et environnement au Bureau de rétablissement inondations.

### **Dossier de construction de l'hôtel de ville**

Le conseil a résolu d'autoriser un avenant au contrat avec Construction Cogela inc. portant le numéro AC-09 relatif, entre autres, au retrait des lecteurs de cartes, à des boîtes de bois soffite, à la modification des finis intérieurs, au transfert de charge essentiel vers panneau d'urgence, au contrôle des luminaires, au déplacement d'un gicleur au puits de lumière, etc. L'avenant AC-09 représente une somme de 27 389,34\$, et ce, avant toutes taxes applicables.

### **PIIA**

Le conseil a résolu d'autoriser les demandes de PIIA suivantes :

- 119, rue Saint-Pierre : installation d'une enseigne double face sur poteaux d'une hauteur de 2,44 m;
- 11-17, rue Saint-Antoine : réfection générale extérieure de l'habitation multifamiliale;
- 125, rue Saint-Pierre : remplacement du revêtement de toiture sur les deux marquises avant.

**Notez que ce document n'a aucune valeur légale. Seules les copies certifiées conformes par le greffier ou le greffier adjoint ont une valeur légale.**

**Pour consulter l'ensemble du procès-verbal de cette séance du conseil municipal, rendez-vous dans le site Internet de la Ville à l'adresse [www.ville.rigaud.qc.ca](http://www.ville.rigaud.qc.ca)**